

**Père de la Sécurité Sociale née en 1945, ce haut fonctionnaire est fondateur avec Ambroise Croizat, du système contemporain de protection sociale en France.**

## **Pierre LAROQUE**

**Pierre Gustave Isidore Edouard Laroque est né le 2 novembre 1907 à 14h à Paris 16<sup>e</sup>**

Selon acte n°1258 délivré par la mairie du 16<sup>e</sup>

**Décédé le 21 janvier 1997 à Paris 16e**



### **Haut fonctionnaire devenu spécialiste des assurances sociales dès les années 1930**

A sa naissance son père est substitut au procureur de la République.

Devenu haut-fonctionnaire, son entrée en 1931 au cabinet d'Adolphe Landry, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, l'amène à devenir spécialiste des assurances sociales.

En mars 1938, son rapport intitulé *Les Nord-Africains en France*, critique le *Service de Surveillance et de protection des Nord-Africains* rattaché à la préfecture de police de Paris. Il préconise de dissocier ce qui relève de la protection sociale et de la répression. Mais faute de temps, ces réformes ne sont pas mises en œuvre par le gouvernement de Front populaire dirigé par **Léon Blum**.

Ses origines juives le conduisent à être révoqué en octobre 1940. Il entre alors dans la Résistance à Lyon avant de rejoindre Londres en avril 1943.

### **Il dirige la Sécurité Sociale à sa fondation en 1945**

Revenu en France en juin 1944 avec le général de Gaulle, il devient directeur général de la Sécurité Sociale.

Cette institution qui voit le jour à la suite des ordonnances d'octobre 1945 constitue la base du système actuel de protection sociale en France. Auparavant, **Georges Buisson** avait été rapporteur du projet présenté à l'assemblée en juillet 1945.

Il est de retour au Conseil d'Etat en octobre 1951.

### **Son Rapport Laroque fait référence en matière de politique gérontologique**

Président de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale, il constitue et préside la *Commission d'Etude des problèmes de la Vieillesse* qui conduit en janvier 1962 au célèbre Rapport Laroque. Ce document qui alerte l'opinion sur la situation

des personnes âgées souvent pauvres, mal logées et isolées demeure une référence en matière de politique gérontologique.

Ce cri d'alarme déclenchera des évolutions significatives : revalorisation des retraites au cours des années 1960-1970, construction par les CCAS de logements-foyers, création de clubs de 3<sup>e</sup> âge

Nommé en août 1964, président de la Section Sociale du Conseil d'Etat, il en assume la charge jusqu'à sa retraite en 1980.

Titulaire de la chaire de Droit social à l'Institut d'études politiques de Paris, il forme des générations de fonctionnaires et de syndicalistes.

Il publie des mémoires : *Au service de l'Homme et du Droit. Souvenirs et réflexions.*

Une place du 7<sup>e</sup> arrondissement porte son nom.

Il est le grand oncle de la comédienne Michèle Laroque.



[http://phil-ouest.com/Timbre.php?Nom timbre=70 ans Secu 2015](http://phil-ouest.com/Timbre.php?Nom%20timbre=70%20ans%20Secu%202015)

Investigateur-né pour des actions novatrices et pérennes au service de l'humain et de son devenir, tel est le profil de cet homme qui a lié son nom au système français de protection sociale.

Pénétré de l'intérêt commun et nourri d'une réflexion approfondie et ingénieuse, il se montre un habile stratège aux convictions solides.

Il a l'étoffe de leader pour mener des actions audacieuses, ingénieuses et révolutionnaires mais toujours nourries au bon sens commun.

